



# *Extrait du Registre des délibérations*

Séance du vendredi 17 juillet 2020

## **Question n° 14**

### **Débat et délibération sur l'élaboration d'un pacte de gouvernance**

Monsieur Daniel BÔNE, Président, présente ce dossier.

Vu la loi n° 2019- 1461 du 27 décembre 2019 et plus précisément l'article 1<sup>er</sup> relative à l'engagement dans la vie locale et à la proximité de l'action publique ;

Considérant qu'un débat doit être tenu au sein du Conseil communautaire, pour décider de mettre en place ou pas un pacte de gouvernance ;

Considérant que la mise en place d'un pacte de gouvernance n'est pas obligatoire, bien que le débat le soit ;

**Le Conseil communautaire, après en avoir débattu, à la majorité des voix 34 pour, 3 contre (Édith MICHELIC, Michelle RIVET, Jennifer TIXIER)**

**décide de ne pas formaliser la gouvernance de la Communauté de communes Cœur de France par le biais de la mise en place d'un pacte de gouvernance**

---

 Le Président  
  
Daniel BÔNE